

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1564/SG/PF portant reclassement d'un agent d'hospitalisation, du cadre territorial de la Santé Publique et son admission au bénéfice d'une pension de retraite.

n° 75-1564/SG/PF

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 août 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Ibrahim Bouh Oudin, agent d'hospitalisation de classe exceptionnelle du cadre territorial de la Santé Publique est, pour compter du 1er juillet 1975, à titre exceptionnel, classé et nommé agent d'exploitation qualifié de 1re classe, 1er échelon. P.B. N°41 CT.

Art. 2

M. Ibrahim Bouh Oudin, agent d'exploitation qualifié de 1re classe, 1er échelon, atteint par la limite d'âge de son emploi est admis à faire valoir ses droits, à une pension de retraite, pour compter du 1° janvier 1976.